

[🔊 Écouter](#)**ROUTES ET DÉPLACEMENTS**

## Pont de Bonneuil-Matours : fermetures ponctuelles de la passerelle piétonne

L'entreprise en charge des travaux de réhabilitation du pont de Bonneuil-Matours doit procéder à l'enlèvement de l'amiante sur certains éléments de l'ouvrage.

Publié le 11 février 2021

Des dispositions sont prises afin d'assurer la sécurité de tous et de préserver l'environnement. Ainsi, **la passerelle piétonne sera ponctuellement fermée** de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h du 15 au 26 février, du 22 mars au 20 avril, du 4 au 14 mai et du 17 au 24 mai (sous réserve de modifications).



Fermeture ponctuelle  
de la passerelle piétonne

À partir du 15 février 2021



## #RÉHABILITATION DU PONT DE BONNEUIL-MATOURS

La passerelle piétonne est fermée (sous réserve de modifications) :

- ✓ du 15 au 26 février 2021
- ✓ du 22 mars au 20 avril 2021
- ✓ du 4 au 14 mai 2021
- ✓ du 17 au 24 mai 2021

✓ de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h

Département de la Vienne  
Place Aristide Briand  
CS 80319 - 86008 Poitiers  
Tél. 05 49 55 66 00

**#SECURITÉ**



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE  
PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319  
86008 POITIERS CEDEX  
☎ 05 49 55 66 00